



Nyon, le 19 juin 2024

Destruction des fanes 2024

I. Généralités

Ce printemps, la majorité des parcelles ont été plantées en avril (95%, dont 4% fin avril) et se sont poursuivies jusqu'à fin mai (5%). La levée a été un peu retardée par les températures froides du mois d'avril et certaines cultures ont souffert des nuits de gel de la mi-avril. Les conditions ont ensuite été favorables au développement des cultures.

Cette année, les vols de pucerons *Brachycaudus helichrysi* (indicateur du risque d'infection par le PVY) ont commencé fin avril, comme en 2022 et en 2023. La pression vectorielle se situe à 60% de la moyenne 2002-2022, est plus élevée qu'en 2023 (112%) mais plus faible qu'en 2022 (33%).

Cette situation est assez comparable à celles de 2016, de 2018 et de 2023 au niveau de l'intensité des vols de pucerons *Brachycaudus helichrysi*.

Vous trouvez des informations au sujet des pucerons sur les bulletins hebdomadaires du site www.agrometeo.ch (Menu > Grandes cultures > Pucerons & Virus de la pomme de terre).

Un contrôle des tubercules dans toutes les parcelles est essentiel pour éviter un calibre trop petit ou trop gros. Nous accordons une marge de + 4 jours pour une prolongation par manque de calibre. Toutefois les risques de refus aux tests restent possibles. Consultez votre EM pour décider si le retrait de la parcelle est préférable.

!!!! Faites des sondages des tubercules. Attention aux parcelles à faible tubérisation !!!!

Des cas de jambe noire ont été rapportés et des flétrissements ont été observés dans les contrôles culturaux.

Cette année, la pression de mildiou est relativement élevée, à ce jour 202 foyers ont été annoncés et de nombreuses parcelles de plants de pomme de terre sont touchées. Consultez www.phytopre.ch.

Recommandation : Appliquer un anti-sporulant avant le broyage des fanes puis en combinaison avec le défanant (Carfentrazone-éthyle ou Pyraflufen éthyle). Mapro (Fluazinam) est par exemple anti-sporulant et un partenaire recommandé avec Spotlight Plus et par exemple Ranman Top (Cyazofamid) avec Firebird Plus.

II. Destruction des fanes La date de destruction des fanes est à noter sur la carte de défanage.

Nous conseillons de défaner dès que le calibre est atteint.

Un défanage tardif augmente le risque d'infection et le taux de viroses du lot.

Depuis 2022, la date de défanage n'est plus obligatoire mais recommandée pour toutes les classes de certification et pour toutes les variétés.

!!! Les producteurs pourront si nécessaire adapter la date de brûlage et en assumeront le risque !!!

Les visiteurs de culture informent les producteurs de la date de défanage recommandée et de la situation des risques (voir prévisions sur www.agrometeo.ch) au moment de la 2^{ème} visite, ou à la remise de la carte de défanage.

Attention aux conditions d'humidité des sols, suivez la météo et anticipez le défanage si de fortes pluies sont annoncées (structure du sol et calibre). L'efficacité des produits défanants est meilleure si les cultures ne souffrent pas de la sécheresse (meilleure pénétration dans les tiges). **La zone de défanage est inscrite sur la feuille de visite des cultures.**

Défanage chimique !! Attention, l'utilisation du Reglone (Diquat) n'est plus autorisée depuis le 1^{er} juillet 2022 !!

Différents produits sont homologués pour le défanage des plants de pommes de terre :

- Carfentrazone-éthyle : **Spotlight Plus** (1 l/ha)

- Pyraflufen éthyle : **Firebird** (1 l/ha), **Firebird Plus** (2 l/ha), **Sunrise** (1 l/ha), **Mizuki** (2 l/ha), **Evolution** (1 l/ha), **Piramax EC** (1 l/ha), **Sorcier** (1 l/ha), **Dunovum** (2 l/ha).

Pour plus d'information, consultez l'index des produits phytosanitaires : www.psm.admin.ch.

Recommandation : Pour augmenter l'efficacité de ces produits, procédez à un broyage mécanique des fanes afin d'accélérer la dessiccation des fanes. Appliquez ensuite le produit de défanage tôt le matin et par temps ensoleillé. Effectuez deux traitements, à cinq jours d'intervalle. Faites le deuxième traitement avec Spotlight.

Défanage thermique ou mécanique Pour le défanage thermique et mécanique des fanes, les recommandations et les dates sont identiques. Nous conseillons d'effectuer ces mesures **dans les 4 jours suivant les dates fixées.**



Dates de défanage recommandées 2024

Zone 2 (601 - 800 m d'altitude)

Groupe de variétés	Dates	Tolérance (jours)
I. Amandine, Annabelle, <i>Bintje</i> , <i>Bleue St. Galle</i> , Celtiane, Charlotte, Colomba, Désirée, Emanuelle, Fontane, Gwenne, Ivory Russet, Lady Claire, Lutine, Maldive, <i>Mulberry beauty</i> , Simonetta, Sorentina, <i>Sound</i> , Victoria	4 juillet	+ 4 jours
II. Acoustic, Agata, Agria, Ballerina, Belmonda, <i>Challenger</i> , <i>Cheyenne</i> , Ditta, Innovator, Jazzy, Jelly, Kiebitz, Laura, Pirol, SH C 1010, Sunshine, Twinner, Verdi, Vitabella	8 juillet	+ 4 jours
III. Austin, Concordia, Erika, <i>Hermes</i> , Lady Christl, Lady Rosetta, Lucera, <i>Marabel</i> , Markies, <i>Osira</i> , Queen Anne, Thalessa, Venezia	11 juillet	+ 4 jours

Le classement des variétés est adapté selon leur sensibilité au virus PVY.

Les variétés inscrites sur la liste secondaire sont en italique.

Depuis 2022, la date de défanage est recommandée pour les classes de prébase et de base, tout comme pour la classe A, ceci pour toutes les variétés.

!!! Les producteurs pourront si nécessaire adapter la date de brûlage et en assumeront le risque !!!

LOTS DE BASE : Si cela est possible, veuillez avancer les dates sur une base volontaire

ATTENTION :

Les dates de défanage ne sont pas fixées en fonction du calibre mais en fonction du risque d'infection des viroses transmis par les pucerons.

Un sondage est nécessaire pour chaque culture pour déterminer la date optimale de défanage.

!!! Les variétés précoces et les cultures à faible tubérisation atteignent rapidement des sur-calibres !!!

Les Etablissements Multiplicateurs ont la responsabilité de diffuser les dates de défanage aux visiteurs de cultures et aux producteurs.

Certification des plants de pommes de terre

Agroscope

Cécile Thomas